

PROJET ÉDUCATIF 2020-2024



Avril 2020

SERVICE FUN'ADOS ET FOYER DES JEUNES

FUN'ADOS

**FOYER
DES
JEUNES**



SR santé
famille
retraite
services
Loire-Atlantique - Vendée



JEUNESSE
Donner vie à ses projets

**Families
rurales**
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE ST-GEORGES-DE-MONTAIGU
COMMUNE DE MONTAIGU-VENDEE

PRÉAMBULE

Notre association Familles Rurales se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Elle peut à ce titre intervenir dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, en se donnant comme principal moyen la gestion et/ou la promotion d'accueils collectifs de mineurs et d'accueils jeunes.

Les loisirs éducatifs :

Pour Familles Rurales, les loisirs contribuent à l'épanouissement des personnes en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. En complément de l'action éducative de la famille et de l'école, les loisirs doivent proposer des expériences positives favorisant la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'acquisition de l'autonomie et la prise de responsabilités.

Des enfants et des jeunes au cœur du projet :

Pour Familles Rurales, les loisirs sont pensés et organisés dans le respect du rythme et des capacités de chacun. Le cadre de vie, les moyens, les animations, les activités et l'ambiance des Accueils Collectifs de Mineurs à Familles Rurales, entendent créer les conditions de l'expérimentation et de l'épanouissement, de l'ouverture aux autres et au monde et du plaisir de vivre ensemble.

Lieux d'apprentissage de la citoyenneté, les ACM Familles Rurales favorisent le respect de l'expression de chacun et des différences, l'écoute, la participation et l'autonomie.

Régulièrement associés à la préparation, à la réalisation et au bilan des actions, les enfants et les jeunes sont reconnus comme des acteurs à part entière des loisirs éducatifs.

Des familles engagées :

Conçus par les parents et les bénévoles de Familles Rurales, les projets éducatifs des ACM prennent en compte les envies et les besoins des enfants, des jeunes et des familles, les spécificités des territoires et des réalités locales. Les familles sont régulièrement invitées et associées à participer au bon fonctionnement des accueils de loisirs, des accueils jeunes, des camps et des séjours de vacances.

Des équipes d'animation relais du projet :

À Familles Rurales, équipes de bénévoles et équipes d'animation portent conjointement le projet de loisirs, chacun en fonction de ses missions et engagements. L'équipe d'animation prépare et porte le projet pédagogique dans le respect du projet éducatif élaboré par les familles et les bénévoles.

1 – LE FONDEMENT DU PROJET ÉDUCATIF

Les objectifs éducatifs ci-après ont été choisis par les 2 commissions bénévoles de parents Fun'Ados et Foyer des Jeunes lors d'une rencontre en février 2020.

Les parents bénévoles participent à la construction des 2 services et leur donnent une orientation éducative. Ils sont le socle de fonctionnement et de réflexion des services – tout cela dans l'état d'esprit de l'association précisé en introduction.

Afin de mener à bien la construction du nouveau projet éducatif 2020-2024, les bénévoles ont participé à des ateliers qui leur ont permis de dégager les objectifs suivants.

2 – LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- 1 – Valoriser et respecter les différences
- 2 – S'épanouir et vivre en groupe en s'entraïdant
- 3 – S'associer et apprendre à mener des projets en commun
- 4 – Permettre à chacun de s'exprimer

Ces objectifs éducatifs seront déclinés plus précisément aux travers des objectifs pédagogiques et des actions dans le projet pédagogique du Fun Ados et dans l'engagement déclaratif de l'Accueil Jeunes.

Ces objectifs sont cohérents avec l'ambition éducative du territoire (Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Terres de Montaigu / Rocheservière et la politique jeunesse de la Fédération Familles Rurales Vendée).

3 – LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

3-1- LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET LES INSCRIPTIONS

Le service Fun'Ados (sous l'agrément Accueil de Loisirs) accueille les jeunes âgés de 11 à 14 ans et le Foyer des Jeunes (sous l'agrément Accueil Jeunes) ceux âgés de 14 à 17 ans.

Les 2 services Jeunesse sont ouverts toute l'année :

	Fun'Ados	Foyer des Jeunes
Période scolaire	Mercredi après-midi	Mercredi et samedi après-midi Et deux vendredis soir par mois
Vacances scolaires	Mercredi après-midi	Mercredi après-midi Et certains soirs en semaine
	Pendant les petites et grandes vacances selon le programme des activités	
<i>D'autres moments de l'année peuvent être ouverts en fonction des projets (samedi, dimanche, jours fériés...)</i>		

Le local Jeunesse n'est pas une fin en soi. Il ne résume pas à lui seul l'organisation des services jeunesse. Il vient juste en support, en outil.

Aujourd'hui le local jeunesse a pour vocation de :

- Proposer un espace de loisirs, d'autonomie pour les jeunes,
- Réunir les jeunes pour réfléchir à des projets,
- Être un lieu de ressource.

Tous les jeunes de 11 à 17 ans, de toutes communes, peuvent intégrer l'un des services jeunesse. Seront accueillis en priorité les jeunes issus de Saint Georges de Montaigu et de la commune nouvelle Montaigu-Vendée, puis ceux des communes environnantes. Nos locaux sont ouverts aux jeunes d'autres communes tant que nous avons la capacité pour les accueillir.

L'accueil des jeunes en situation de handicap est prévu et détaillé dans les règlements intérieurs des services.

Chaque jeune doit s'inscrire au service pour le fréquenter.

Les modalités d'inscription sont développées dans le règlement intérieur relatif à chaque service.

3-2- LES LOCAUX UTILISÉS

Les bâtiments sont mis à disposition par la Municipalité de Montaigu-Vendée :

Service Fun'Ados	Service Jeunesse
Le bâtiment se situe au 5 rue Raymond Dronneau à St Georges de M. Il est composé de 2 grandes pièces, une cuisine, des sanitaires et un extérieur fermé.	Le bâtiment se situe au 3 rue des deux rives à St Georges de M. Il s'agit d'une maison réinvestie et réadaptée pour l'usage des jeunes, composée d'une grande pièce à vivre, d'une cuisine, de toilettes, de 3 pièces d'activités et d'un grand espace vert fermé et sécurisé.

En dehors de ces bâtiments et selon les activités proposées, les jeunes peuvent utiliser tous les locaux de l'association Familles Rurales (Accueil de loisirs, salle de musique, de danse, etc.) et les salles de sport, la salle du Pont Boisseau... etc.

3-3- LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs :

- Une animatrice locale : Licence Animation Sociale, culturelle, éducative et des loisirs
- Un animateur local : BPJEPS Loisirs Tous Publics
- Des animateurs diplômés pour renforcer l'équipe selon les activités et en lien avec la réglementation
- Des stagiaires en cours de formation dans l'animation ou le socioculturel.
- Des bénévoles adultes, adhérents ou non à l'association.

3-4- L'ORGANISATION GLOBALE DES SERVICES

Les 2 services Jeunesse s'articulent autour de 4 axes de développement :

- Les accueils libres où chaque jeune peut venir et repartir à sa guise du local jeunesse (Ouvert en présence d'un animateur OU en autonomie (gestion du local sans adultes) pour les 14/17 ans.)
- Un programme d'animation pour les vacances scolaires créé avec et pour les jeunes.
- L'accompagnement des jeunes dans la création et la réalisation de projets.
- La mise en place de séjours de tous types créés avec et pour les jeunes.

Dans la continuité de ces axes, est organisé une « Alliance éducative » entre les deux services jeunesse (Fun'Ados et Foyer des Jeunes) qui a deux objectifs :

- Développer une cohérence dans les aspects éducatifs des deux services,
- Mutualiser les moyens humains, financiers et matériels.
- Organiser des actions « passerelle » pour les 13/14 ans.

3-5- LE BUDGET DES SERVICES

L'association détermine un budget annuel de fonctionnement pour les 2 services jeunesse, qui comporte les différents postes de dépenses et de recettes.

Pour favoriser l'accueil de toutes les familles, des tarifs incluent le quotient familial et différentes réductions sont mises en place.

4 – L'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

A chaque projet son évaluation afin de cerner l'impact des actions sur les objectifs éducatifs.

Cela nous permet aussi de rebondir sur de nouveaux axes par la suite.

Les objectifs éducatifs seront évalués tous les ans avec les deux commissions jeunesse, dans un bilan de l'année écoulée.

Les deux animateurs locaux prévoient dans leur projet pédagogique une réelle méthode d'évaluation pour s'assurer de l'efficacité de nos actions.

